

**REGLEMENT DU JEU EUROPE 1  
LES ENFANTS D'EUROPE 1  
Saison radiophonique 2024/2025  
ADDITIF N°22**

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 20 janvier 2025 au 24 janvier 2025.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

**Inscription : au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).**

1 Session de jeu par jour vers 7h25.

Pour s'inscrire à une Session de jeu, chaque participant est invité :

- A envoyer 1 sms avec le code **CASINO**, annoncé à l'antenne.
- Si le participant envoie le bon code celui-ci reçoit ensuite un message retour de Europe 1 l'invitant à répondre à une question avec plusieurs propositions de réponse suivi de ses Coordonnées (nom et numéro de téléphone) afin de valider sa participation au tirage au sort.

**Le nombre maximum de participation autorisée pour chaque Session de jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation.**

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant est tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte le séjour « **PARTOUCHE** » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- ⇒ **1 lot « 1 séjour de 2 (deux) nuits pour 2 personnes dans un des 9 Hôtels PARTOUCHE en France et 1 (un) abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » » d'une valeur unitaire de 660 (six cent soixante) euros.**

Le séjour comprend :

- l'hébergement en hôtel 3\* ou 4\* en chambre double pendant 2 (deux) nuits pour 2 (deux) personnes ;
- les petits-déjeuners ;
- un repas, dans le restaurant des Machines à Sous ou à la Brasserie du casino, pour 2 (deux) personnes comprenant : (entrée + plat + dessert - hors boissons) ;
- 30 (trente) euros de jetons.

**Le gagnant pourra choisir uniquement parmi les 9 hôtels suivants :**

HOTEL AQUABELLA \*\*\*\* / 2 Rue des Étuves, 13100 AIX EN PROVENCE  
GRAND HÔTEL DU DOMAINE DE DIVONNE\*\*\*\* / Avenue des Thermes - 01220 DIVONNE LES BAINS,  
HOTEL DU CASINO\*\*\* / 1, Avenue A. Thomas - 83400 HYERES,  
HOTEL COSMOS\*\*\* / Rue de Metz – 88140 CONTREXEVILLE,  
HOTEL DU PASINO DU HAVRE\*\*\*\* / Place Jules Ferry - 76600 LE HAVRE,  
GRAND HOTEL\*\*\* / 3, Boulevard de Verdun - 76200 DIEPPE,  
CONTINENTAL HOTEL\*\*\* / Avenue des Sources - 76440 FORGES LES EAUX,  
HOTEL DU PASINO DE SAINT AMAND\*\*\* / Rocade Nord - 59230 SAINT AMAND LES EAUX,  
HOTEL DU PARC\*\*\* / Boulevard Saint Guily - 64270 SALIES DE BEARN

**Le séjour est valable jusqu'au 16 janvier 2026, hors périodes de vacances scolaires (toutes zones confondues) et selon les disponibilités de l'hôtel choisi.**

**Le gagnant devra effectuer la réservation auprès de l'établissement choisi parmi la liste au moins 1 (un) mois avant la date de séjour souhaitée.**

**Le gagnant devra impérativement être majeur.**

Le gagnant et son accompagnateur s'engagent à respecter les éventuelles conditions d'accès aux sites liées au contexte sanitaire ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du séjour.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. Le gagnant et son accompagnateur devront prendre en charge les transports aller/retour entre leur(s) domicile(s) et l'hôtel.

- ⇒ **5 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.